



Distribution: générale Point 6 de l'ordre du jour  
Date: 20 janvier 2023 WFP/EB.1/2023/6-B/1  
Original: anglais Questions opérationnelles — Projets approuvés par correspondance  
Pour information

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

## Révision du plan stratégique pour l'Arménie (2019–2025) et augmentation budgétaire correspondante

	Données actuelles	Modification	Données révisées
Durée	Juillet 2019– juin 2024	Prolongation de 18 mois	Juillet 2019– décembre 2025
Bénéficiaires	230 030	164 500	394 530
<i>(en dollars É.-U.)</i>			
Coût total	52 164 987	32 026 649	84 191 636
Transferts	37 604 377	24 389 528	61 993 905
Mise en œuvre	7 468 546	3 508 468	10 977 014
Coûts d'appui directs ajustés	4 012 835	2 173 975	6 186 809
<b>Total partiel</b>	<b>49 085 757</b>	<b>30 071 971</b>	<b>79 157 728</b>
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	3 079 230	1 954 678	5 033 908

Marqueur de l'égalité femmes-hommes et de l'âge\*: 3

\* <https://gender.manuals.wfp.org/fr/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>.

### Décision

Le Conseil d'administration a approuvé par correspondance la révision du plan stratégique pour l'Arménie (2019–2025) et l'augmentation budgétaire correspondante, d'un montant de 32 026 649 dollars É.-U., faisant l'objet du présent document.

17 janvier 2023

### Coordonnatrices responsables:

Mme C. Fleischer  
Directrice régionale  
Moyen-Orient, Afrique du Nord et Europe orientale  
courriel: [corinne.fleischer@wfp.org](mailto:corinne.fleischer@wfp.org)

Mme N. Skau  
Directrice de pays  
courriel: [nanna.skau@wfp.org](mailto:nanna.skau@wfp.org)

## Justification

1. La présente cinquième révision du plan stratégique de pays (PSP) établi pour l'Arménie vise à prolonger la durée du PSP pour faire concorder celui-ci avec le cycle du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (ci-après "le Plan-cadre") relatif à l'Arménie pour 2021–2025. Dans ce sens, cette révision entraîne une augmentation du nombre de bénéficiaires et du budget alloué aux activités qui seront menées pendant la période allant de janvier 2023 à décembre 2025.
2. La mise en œuvre du Plan-cadre pour l'Arménie a débuté en janvier 2021, soit un an et demi seulement après l'approbation et le lancement par le PAM du PSP établi pour ce pays, en juillet 2019. Le PAM a activement participé à l'élaboration du Plan-cadre et collaboré avec le Coordonnateur résident et l'équipe de pays des Nations Unies en Arménie en vue de faire concorder le contenu du PSP avec celui du Plan-cadre. Afin que le prochain PSP pour l'Arménie suive le cycle de planification du Plan-cadre, le PSP en cours sera prolongé jusqu'à fin décembre 2025.

## Modifications

### Orientation stratégique

3. Aucune modification n'est apportée à l'orientation stratégique du PSP.
4. Le PSP a déjà fait l'objet de quatre révisions:
  - a) La première révision, approuvée en juillet 2020 par la directrice de pays, a permis d'ajouter deux effets directs stratégiques relatifs aux interventions face aux crises et deux activités visant à fournir une assistance alimentaire à 80 000 personnes vulnérables touchées par la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19).
  - b) La deuxième révision, approuvée en février 2021 par la directrice de pays après examen par le Conseil d'administration, a permis d'amplifier l'opération d'urgence de manière à répondre aux besoins en matière de sécurité alimentaire des personnes déplacées en Arménie.
  - c) La troisième révision, approuvée en novembre 2021 par la directrice de pays, a permis d'ajouter la modalité axée sur le renforcement des capacités au titre de l'activité 4, afin d'aider le Gouvernement et les partenaires à repérer les personnes et les communautés vulnérables, à apporter une assistance alimentaire et à remettre en état les moyens d'existence.
  - d) La quatrième révision, approuvée en juillet 2022 par la directrice régionale, a permis l'ajout de deux nouvelles activités dans les domaines des filières alimentaires et de la protection sociale.

### Effets directs stratégiques

#### *Méthode de ciblage et analyse des bénéficiaires*

5. Le nombre total de bénéficiaires ciblés au titre du PSP passera de 230 030 à 394 530, soit 164 500 personnes supplémentaires pendant la prolongation de 18 mois.
6. Au titre de l'activité 1, même s'il est prévu que d'ici à 2023, le PAM transfère la responsabilité de ses interventions d'alimentation scolaire au Gouvernement dans l'ensemble des 10 régions de l'Arménie, celui-ci lui a demandé d'étendre le programme d'alimentation scolaire à Erevan à partir de 2024 afin que des programmes d'alimentation scolaire soient mis en œuvre dans l'ensemble du pays, pour tous les enfants en maternelle (sachant toutefois que les écoles ne comportent pas toutes des classes de maternelle) et les écoliers des quatre premiers niveaux du primaire. Le nombre de bénéficiaires augmentera donc du fait de l'ajout de 49 230 filles et garçons scolarisés, ainsi que de 154 salariés des cantines

scolaires et des membres de leur famille (770 personnes), qui participent à la mise en œuvre des activités d'alimentation scolaire. Au titre de l'initiative d'alimentation scolaire utilisant la production locale, qui est porteuse de transformations, le PAM continuera d'appuyer la mise en place de serres, de jardins de végétaux à baies et de vergers dans les écoles régionales, en dispensant à 3 000 hommes, femmes, garçons et filles supplémentaires la formation voulue pour favoriser le développement et l'entretien des biens agricoles se trouvant dans des écoles.

7. En raison des fortes répercussions qu'ont les chocs mondiaux sur l'Arménie, et compte tenu des besoins prévus si de nouveaux chocs devaient se produire en 2024 et en 2025, le PAM ajoutera un dispositif d'urgence pour pouvoir assurer des transferts de type monétaire au profit de jusqu'à 52 000 personnes en situation d'insécurité alimentaire, et des distributions de vivres à l'intention de 15 000 personnes au titre de l'activité 4 (intervention d'urgence).
8. Au titre de l'activité 5 (systèmes alimentaires), de janvier 2023 à décembre 2025, le PAM ciblera 20 000 bénéficiaires supplémentaires en appliquant une méthode fondée sur les systèmes alimentaires qui prévoira l'organisation d'activités de formation à l'intention de 15 000 personnes et la réalisation de micro-investissements dans toute une gamme de filières alimentaires en vue d'augmenter la productivité et la rentabilité du secteur agricole. En outre, 1 000 personnes déplacées en situation d'insécurité alimentaire modérée (soit 5 000 bénéficiaires au total en comptant les membres de leur foyer) seront ciblées afin qu'elles participent à des activités de création d'actifs axées sur la remise en état des infrastructures agricoles et autres infrastructures en lien avec les systèmes alimentaires. Le ciblage de cette activité sera réalisé en coordination avec le Ministère de l'économie et les autorités régionales, en donnant la priorité aux ménages les plus vulnérables et en faisant en sorte que la protection sociale soit rattachée à des systèmes alimentaires porteurs de transformations et contribue à faire évoluer les relations entre femmes et hommes. Il faudra à cette fin notamment mettre en place des modèles qui permettront aux bénéficiaires de s'affranchir progressivement des transferts de protection sociale et de devenir autonomes, grâce à la mise en œuvre de programmes axés sur le renforcement des compétences pratiques et la création d'emplois au profit des groupes de population vulnérables. De janvier 2023 à décembre 2025, 100 000 bénéficiaires indirects supplémentaires devraient jouir d'un accès accru à des aliments de plus en plus variés qui seront plus largement disponibles, tandis que l'approvisionnement alimentaire sera plus stable et les produits plus largement acceptés, ce qui accroîtra de manière générale la sécurité alimentaire des personnes concernées.
9. Au titre de l'activité 6 (protection sociale), le PAM continuera d'aider le Ministère du travail et des affaires sociales à renforcer le système national de protection sociale et la réactivité de celui-ci face aux chocs, notamment en transformant les cartes dites d'alimentation en cartes qui permettront aux bénéficiaires d'avoir accès à diverses options d'assistance. Au titre de cette activité, en coordination avec le Gouvernement, le PAM prévoit de mener des projets pilotes et d'appuyer des activités qui permettront de faire bénéficier 3 000 personnes de transferts de type monétaire au moyen de cartes d'alimentation, et 500 personnes d'une assistance alimentaire en nature.

### ***Modalités de transfert***

10. Au titre de l'activité 1 (alimentation scolaire), afin de faire bénéficier les écoliers d'Erevan du programme d'alimentation scolaire en 2024 et en 2025, le PAM appliquera différents modèles d'alimentation scolaire en zone urbaine, faisant appel aux transferts de type monétaire et au renforcement des capacités.

11. Au titre de l'activité 2 (renforcement des capacités), le PAM poursuivra son action en faveur du renforcement des capacités et élargira la portée de l'assistance qu'il fournit au Gouvernement, en particulier pour ce qui est des systèmes de suivi de la sécurité alimentaire et d'alerte rapide, des activités tenant compte de la nutrition et de l'éducation nutritionnelle, des changements climatiques ainsi que des activités de communication pour le changement social et comportemental, compte dûment tenu de la problématique femmes-hommes et de l'inclusion qui devront faire partie intégrante de toutes les activités des programmes, des modèles de développement économique des communautés et des modèles d'alimentation scolaire en milieu urbain.
12. Au titre de l'activité 4 (intervention d'urgence), pendant la période de prolongation allant de juillet 2023 à décembre 2025, les bénéficiaires recevront des transferts de type monétaire; toutefois, par précaution, la possibilité de distribuer des vivres demeurera, pour les situations dans lesquelles la disponibilité de produits alimentaires sur les marchés locaux serait limitée, auquel cas le PAM distribuerait une assistance alimentaire en nature pendant 30 jours. Là où il existe des commerces qui sont accessibles, des transferts de type monétaire seront assurés pendant une période pouvant aller jusqu'à 90 jours.
13. Au titre de l'activité 5 (systèmes alimentaires), les participants aux activités Assistance alimentaire pour la création d'actifs continueront de recevoir des transferts de type monétaire, car aucune distribution de vivres n'est prévue pendant la période allant de juillet 2023 à décembre 2025. La valeur des transferts a été fixée à 8 dollars par participant et par jour, pour une période d'environ deux mois. Ce montant est conforme à la rémunération actuellement versée pour des activités similaires menées là où les projets sont mis en œuvre.
14. Au titre de l'activité 6 (protection sociale), le PAM assurera aussi bien des transferts de type monétaire que des transferts de produits alimentaires en nature lors de la phase d'expérimentation et de mise à l'essai des outils qui seront utilisés pour fournir des services de protection sociale réactifs en cas de choc. Étant donné que les transferts de type monétaire sont la modalité d'assistance la mieux acceptée et la plus efficace en Arménie, il est prévu que l'assistance soit fournie pendant une période de 60 jours. En outre, il est également prévu d'assurer la distribution de produits alimentaires en nature pendant 30 jours en cas d'urgence, si l'approvisionnement en produits alimentaires disponibles localement devenait difficile.

***Responsabilité à l'égard des populations touchées, risques en matière de protection et restrictions liées à la problématique femmes-hommes et au handicap***

15. Des mesures seront prises pour faire en sorte que les activités du PAM soient de nature à faire évoluer les relations entre femmes et hommes et soient inclusives, notamment en consultant les communautés en amont et en prévoyant la cocréation et la conception d'activités, ce qui contribuera à ce que les femmes et les groupes vulnérables, comme les personnes handicapées, les prennent en charge et y participent davantage. Parmi les activités visant à faire évoluer les relations entre femmes et hommes figurent les mesures destinées à aider les petites et moyennes entreprises dirigées par une femme à accéder aux services financiers ou encore à faire en sorte que les femmes et les hommes participent sur un pied d'égalité aux structures de gouvernance communautaires. En associant en amont les communautés à la cocréation de projets, le PAM s'efforcera de réduire toute charge supplémentaire non souhaitée que leur participation à des activités auxquelles il apporte son soutien pourrait faire peser sur les bénéficiaires, en particulier les femmes et les autres personnes vulnérables. Il a en outre mis en place dans tout le pays un mécanisme communautaire de remontée de l'information afin de garantir la responsabilité à l'égard des populations touchées.

### Gestion des risques

16. L'Arménie est très vulnérable face aux fluctuations de l'économie mondiale. Au cours des deux dernières années, les prix ont fortement augmenté dans le pays sous l'effet de la pandémie de COVID-19, du conflit régional, du conflit en Ukraine et des fluctuations du dram arménien. Le PAM doit faire face à des coûts opérationnels en hausse et se heurte à des difficultés pour se procurer certains articles, y compris des semences et des engrais, du matériel agricole et des appareils électroménagers pour les cuisines, ainsi que pour ce qui est du transport des marchandises. Afin d'atténuer ces problèmes, il s'adresse aux donateurs existants et s'emploie à en mobiliser de nouveaux, ainsi que des donateurs non habituels, en vue de disposer de davantage de financements et de limiter au minimum les risques associés aux problèmes rencontrés.

### Analyse des bénéficiaires

Effet direct stratégique	Activité et modalité	Période	Femmes (plus de 18 ans)	Hommes (plus de 18 ans)	Filles (de 0 à 18 ans)	Garçons (de 0 à 18 ans)	Total
1	1 (Transferts de type monétaire)	Chiffres actuels	824	716	8 675	9 785	<b>20 000</b>
		Augmentation/ (diminution)	412	358	23 138	26 092	<b>50 000</b>
		Chiffres révisés	1 236	1 074	31 813	35 877	<b>70 000</b>
	1 (Produits alimentaires)	Chiffres actuels	3 502	3 043	29 115	32 840	<b>68 500</b>
		Augmentation/ (diminution)	-	-	-	-	-
		Chiffres révisés	3 502	3 043	29 115	32 840	<b>68 500</b>
	1 (Renforcement des capacités)	Chiffres actuels	-	-	1 410	1 590	<b>3 000</b>
		Augmentation/ (diminution)	705	795	705	795	<b>3 000</b>
		Chiffres révisés	705	795	2 115	2 385	<b>6 000</b>
2	5 (Transferts de type monétaire)	Chiffres actuels	412	358	108	122	<b>1 000</b>
		Augmentation/ (diminution)	2 060	1 790	540	610	<b>5 000</b>
		Chiffres révisés	2 472	2 148	648	732	<b>6 000</b>
	5 (Produits alimentaires)	Chiffres actuels	412	358	108	122	<b>1 000</b>
		Augmentation/ (diminution)	-	-	-	-	-
		Chiffres révisés	412	358	108	122	<b>1 000</b>
	5 (Renforcement des capacités)	Chiffres actuels	5 200	4 800	-	-	<b>10 000</b>
		Augmentation/ (diminution)	7 800	7 200	-	-	<b>15 000</b>
		Chiffres révisés	13 000	12 000	-	-	<b>25 000</b>

<b>TABEAU 1: BÉNÉFICIAIRES DIRECTS PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE, PAR ACTIVITÉ ET PAR MODALITÉ</b>							
<b>Effet direct stratégique</b>	<b>Activité et modalité</b>	<b>Période</b>	<b>Femmes (plus de 18 ans)</b>	<b>Hommes (plus de 18 ans)</b>	<b>Filles (de 0 à 18 ans)</b>	<b>Garçons (de 0 à 18 ans)</b>	<b>Total</b>
	6 (Transferts de type monétaire)	Chiffres actuels	824	716	216	244	<b>2 000</b>
		Augmentation/ (diminution)	1 236	1 074	324	366	<b>3 000</b>
		Chiffres révisés	2 060	1 790	540	610	<b>5 000</b>
	6 (Produits alimentaires)	Chiffres actuels	2 060	1 790	540	610	<b>5 000</b>
		Augmentation/ (diminution)	206	179	54	61	<b>500</b>
		Chiffres révisés	2 266	1 969	594	671	<b>5 500</b>
4	4 (Transferts de type monétaire)	Chiffres actuels	23 780	18 988	9 566	10 196	<b>62 530</b>
		Augmentation/ (diminution)	19 729	15 712	8 021	8 538	<b>52 000</b>
		Chiffres révisés	43 509	34 700	17 587	18 734	<b>114 530</b>
	4 (Produits alimentaires)	Chiffres actuels	32 960	28 640	8 608	9 792	<b>80 000</b>
		Augmentation/ (diminution)	6 180	5 370	1 614	1 836	<b>15 000</b>
		Chiffres révisés	39 140	34 010	10 222	11 628	<b>95 000</b>
<b>Total (hors chevauchements)</b>		<b>Chiffres actuels</b>	<b>65 637</b>	<b>55 182</b>	<b>51 589</b>	<b>57 623</b>	<b>230 030</b>
		<b>Augmentation/ (diminution)</b>	<b>46 938</b>	<b>39 462</b>	<b>36 893</b>	<b>41 207</b>	<b>164 500</b>
		<b>Chiffres révisés</b>	<b>112 575</b>	<b>94 644</b>	<b>88 482</b>	<b>98 830</b>	<b>394 530</b>

## Transferts

	Effet direct stratégique 1		Effet direct stratégique 2			Effet direct stratégique 4	
	Activité 1		Activité 5	Activité 6		Activité 4	
	Écoliers du primaire	Personnel des cantines scolaires et membres de leur famille	Participants aux activités Assistance alimentaire pour la création d'actifs	Personnes en situation d'insécurité alimentaire	Personnes en situation d'insécurité alimentaire	Personnes touchées par des crises	Personnes touchées par des crises
Modalité	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires ou transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire
Céréales	-	-	-	421	-	421	-
Légumes secs	-	-	-	89	-	89	-
Huile	-	-	-	35	-	35	-
Transferts de type monétaire (dollars/personne/jour)	0,31	0,31	1,6		0,63		0,63
Total kcal/jour	720	2 188	-	2 109	-	2 109	-
% de kcal d'origine protéique	11	11	-	13	-	13	-
Nombre de jours d'alimentation par an	100	180	60	60	30	30	60

Type de produits alimentaires/transferts de type monétaire	Budget actuel		Augmentation		Budget révisé	
	Total (en tonnes)	Total (en dollars)	Total (en tonnes)	Total (en dollars)	Total (en tonnes)	Total (en dollars)
Céréales	6 167	3 124 432	587	681 120	6 754	3 805 551
Légumes secs	600	382 284	124	165 404	724	547 688
Huile et matières grasses	435	718 159	49	135 425	484	853 584
Aliments composés et mélanges	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
<b>Total (produits alimentaires)</b>	<b>7 202</b>	<b>4 224 874</b>	<b>760</b>	<b>981 949</b>	<b>7 963</b>	<b>5 206 823</b>
Transferts de type monétaire	-	12 262 387	-	12 893 416	-	25 155 803
<b>Total (valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire)</b>	<b>7 202</b>	<b>16 487 261</b>	<b>760</b>	<b>13 875 365</b>	<b>7 963</b>	<b>30 362 626</b>

## Ventilation des coûts

17. La ventilation des coûts entre les effets directs est peu modifiée et les changements découlent principalement de la prolongation des activités. Le bureau de pays, qui négocie actuellement avec les donateurs, a reçu de premières annonces de contributions destinées à financer les activités 1, 2, 4, 5 et 6. En tout, 88 pour cent des activités portant sur les causes profondes devraient être financées.

**TABEAU 4: VENTILATION DES COÛTS DE LA RÉVISION UNIQUEMENT (en dollars)**

	Résultat stratégique 1/ cible 1 de l'ODD 2	Résultat stratégique 5/ cible 9 de l'ODD 17	Résultat stratégique 8/ cible 16 de l'ODD 17	Résultat stratégique 1/ cible 1 de l'ODD 2	Total
	Effet direct stratégique 1	Effet direct stratégique 2	Effet direct stratégique 3	Effet direct stratégique 4	
Domaine d'action privilégié	Causes profondes	Causes profondes	Intervention face à une crise	Intervention face à une crise	
Transferts	8 356 278	8 305 182	-	7 728 068	<b>24 389 528</b>
Mise en œuvre	439 919	1 964 258	-	1 104 290	<b>3 508 468</b>
Coûts d'appui directs ajustés	-	-	-	-	<b>2 173 975</b>
<b>Total partiel</b>	-	-	-	-	<b>30 071 971</b>
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	-	-	-	-	<b>1 954 678</b>
<b>Total</b>	-	-	-	-	<b>32 026 649</b>

**TABEAU 5: VENTILATION DES COÛTS DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS COMPLET, APRÈS RÉVISION (en dollars)**

	Résultat stratégique 1/ cible 1 de l'ODD 2	Résultat stratégique 5/ cible 9 de l'ODD 17	Résultat stratégique 8/ cible 16 de l'ODD 17	Résultat stratégique 1/ cible 1 de l'ODD 2	Total
	Effet direct stratégique 1	Effet direct stratégique 2	Effet direct stratégique 3	Effet direct stratégique 4	
Domaine d'action privilégié	Causes profondes	Causes profondes	Intervention face à une crise	Intervention face à une crise	
Transferts	23 760 115	16 749 581	1 420 000	20 064 209	<b>61 993 905</b>
Mise en œuvre	3 768 108	4 071 955	210 000	2 926 951	<b>10 977 014</b>
Coûts d'appui directs ajustés	2 343 942	1 792 189	82 987	1 967 691	<b>6 186 809</b>
<b>Total partiel</b>	<b>29 872 165</b>	<b>22 613 726</b>	<b>1 712 987</b>	<b>24 958 850</b>	<b>79 157 728</b>
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	1 941 691	1 469 892	-	1 622 325	<b>5 033 908</b>
<b>Total</b>	<b>31 813 856</b>	<b>24 083 618</b>	<b>1 712 987</b>	<b>26 581 176</b>	<b>84 191 636</b>



## Liste des sigles utilisés dans le présent document

COVID-19	maladie à coronavirus 2019
ODD	objectif de développement durable.
PSP	plan stratégique de pays